

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du **7 DECEMBRE 2021**

Délibération n°2021-MAIRIE-043

L'an deux mil vingt et un, le sept du mois de décembre à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Etaient présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COQUARD Philippe, DURET Laëtitia, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RAMON Guillaume (arrivé au point n°9), RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela.

Absents excusés : BONICEL Carole (pouvoir à M RIBIERE Ludovic)

Mme NARDINI a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : ACTUALISATION DES LOYERS LOGEMENTS COMMUNAUX 2022

Nb de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10

Convocation le : 30/11/2021

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2022 il est nécessaire de réactualiser les loyers des logements communaux.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité, (M RAMON Guillaume n'a pas participé au vote) d'augmenter les loyers en fonction de l'indice du coût des loyers du 3^{ème} trimestre 2021 : (131.67 / 0.83% par rapport au 3^{ème} trimestre 2020)

	Ancien loyer	nouveau loyer
KOVACS	517.00 €	521 €
MARTELLUCCI	550.00 €	554 €
CHIETERA	397.00 €	400 €
WALLON/ALENGRIN	700.00 €	705 €
SANCHEZ	611.00 €	616 €
LERASLE	603.00 €	607 €

Pour copie conforme



Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20211208-2021-MAIRIE-043-AI
Date de télétransmission : 08/12/2021
Date de réception préfecture : 08/12/2021